

BREF HISTORIQUE

- > Avant de former la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise, les élus de Haute Maurienne créent en 1973 le "District" afin de mettre en œuvre une politique de développement et d'aménagement suite aux préconisations du Plan d'Aménagement Rural.
- > Dès 1976, des actions de promotion et de commercialisation touristiques sont lancées, dans le cadre d'un Contrat de Pays d'accueil touristique, l'action touristique est renforcée avec l'aide de subventions d'Etat.
- > En 1980, le District de Haute Maurienne Vanoise signe un Contrat de Pays avec la Région Rhône-Alpes (agriculture, tourisme, services publics, animation socioculturelle et formation).
- > En 1981, le District conforte sa mission d'animation et de promotion touristique en intégrant le personnel de l'association d'animation de Haute Maurienne. La même année, il prend la compétence de la gestion et de la collecte des ordures ménagères.
- > En 1987, à l'instigation du Conseil général, est lancée l'opération "Cols Verts Mont-Cenis" qui consiste à la mise en valeur du site (réhabilitation de l'alpage de Grand Croix, RIS (Relais Info Services), mise en souterrain des lignes EDF, création de sentiers, coopération avec le Val de Suse, etc).
- > En 1989, le District met en place le Plan Qualité Accueil et aide à la création de la station de Termignon.
- > Il participe au projet de l'Espace Baroque Maurienne en 1992 et s'engage dans un nouveau plan de développement.
- > Depuis 2001, le District s'est transformé en Communauté de Communes. Celle-ci a acquis de droit l'ensemble des biens, droits et obligations du District, ainsi que de nouvelles compétences telles que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et mise en valeur de l'environnement, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements et opérations de mandats pour le compte des communes adhérentes.
- > Dans le cadre de ses compétences depuis 2001, de nouvelles actions sont mises en œuvre par la Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise : les programmes européens (Leader + et INTERREG), les Contrats de Plan Etat Région (Contrats Stations de Moyenne Montagne), les Contrats Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département.

POURQUOI UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'objectif de la Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) est simple : œuvrer pour le développement pérenne de la Haute Maurienne.
C'est-à-dire :

- > **organiser certains services pour répondre aux besoins de la population** dans un souci d'optimisation et de responsabilisation des habitants (transport, action sociale, gestion des déchets...);
- > **promouvoir le tourisme** : développer l'image et attirer les clients grâce aux brochures, à l'organisation d'événements, à la création et à l'aménagement de l'Espace Baroque et du stade permanent de Biathlon, à l'entretien des réseaux de sentiers de randonnée, etc.;
- > **aménager des sites d'intérêt collectif** : site du Monolithe, glacier du Sommeiller, Zone Agricole de Bonneval sur Arc, etc.;
- > **soutenir l'agriculture** ;
- > **créer du lien entre les différentes composantes de la population** pour plus d'efficacité, plus de décisions prises en commun ;
- > **aider les élus et les acteurs du territoire à faire progresser toutes les composantes de notre canton à un rythme le plus homogène possible**. En effet, l'articulation entre nouveaux lits, nouveaux emplois, accueil de nouvelles familles... ne peut aller sans nouveaux services, nouveaux logements, nouvelles organisations, voire nouvelle répartition des missions entre structures, etc. Le travail intercommunal contribue à la réflexion collective sur ces thématiques et le Contrat Station en cours répond à certaines de ces questions, au travers de l'ORIL (Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs) et de l'organisation des acteurs en particulier.

Pour atteindre ces objectifs, les communes ont transféré certaines compétences* à la CCHMV, l'échelle intercommunale permettant d'optimiser techniquement et financièrement la mise en œuvre des services rendus. En effet, par exemple concernant la gestion des déchets, il est plus opportun de la mener sur un territoire plus large que celui de chaque commune, cela permet de réduire les coûts, en intéressant des entreprises à des marchés de taille suffisamment importante. A défaut de quoi, chaque Commune devrait investir dans des véhicules hors de sa portée financière et réaliser un nombre de kilomètres très important et très onéreux pour procéder au vidage de son camion dans les stations de transfert adaptées (Modane ou St Julien).

L'avenir de la Haute Maurienne Vanoise est dans nos mains à tous, œuvrons ensemble pour la plus grande cohérence et la plus grande efficacité collective.

*Compétence : aptitude reconnue légalement à une autorité publique de faire tel ou tel acte dans des conditions déterminées ; attribution, autorité, pouvoir, qualité. Concernant une Communauté de Communes, ses "compétences" sont celles que toutes les Communes adhérentes ont souhaité lui transférer. Une fois transférée, la compétence "appartient" à l'autorité publique destinataire et ne peut plus être exercée par l'autorité émettrice.

Nota Bene : Pour information, le développement de remontées mécaniques et la construction de lits touristiques ne font pas partie des compétences* de la CCHMV.

Compétences juridiques de la CCHMV	Axes de travail	Actions menées et objectifs		Budget <small>F: Fonctionnement I: Investissement</small>	Élu(s)	Technicien(s)	
		Nota bene : Maître d'ouvrage = celui qui passe la commande et en a la responsabilité technique et financière			en charge du dossier		
Développement économique et aménagement de l'espace	Observatoire	Création d'un Observatoire Local du Tourisme en lien avec les observatoires existants (Région, Département, Maurienne). Objectif : s'appuyer sur des données factuelles pour choisir les orientations touristiques et décider des actions à mener. L'Observatoire Local du Tourisme propose : des données qualitatives (sur la clientèle, ses besoins satisfaits et non satisfaits, sa perception de notre tourisme...), des données quantitatives (qui vient, d'où, combien ils dépensent...) des fiches de lecture (pour que chacun puisse disposer de synthèses des études sur le marché par exemple). Rendez-vous pages 2-3 du bulletin d'information n°1 de la CCHMV et sur le site Internet du Contrat Station www.csm-hautemauriennevanoise.fr.		F	Alain Péaquin	Karen Longueville	
	Promotion / tourisme	Communication générale interne et externe : brochures, journal L'INFO, site Internet, relations média	Actions de communication générale au nom de l'ensemble des acteurs touristiques de Haute Maurienne Vanoise : conception de la documentation touristique collective été et hiver et du journal L'INFO en saison (tiré à 5000 exemplaires et diffusé par les 9 distributeurs) ; relations avec les média ; gestion du site Internet portail de la Haute Maurienne Vanoise (refonte complète prochainement).		F	Laurent Poupard	Pierre Huart / Martine Parour
		Événementiel : La CCHMV organise des événements d'intérêt collectif - L'événementiel est un moyen efficace pour développer l'image, orienter la fréquentation touristique et cela à moindre coût.	Festival d'Astronomie (21ème en 2005), Festival Terre de Montagne...	Objectif : valoriser l'image "nature" et "environnement préservé", ainsi que la connaissance scientifique en Haute Maurienne Vanoise. Qualité et Intervenants de haut niveau sont les maîtres mots de ces événements.	F	Laurent Poupard	Pierre Huart / Karine Pitton
			La Grande Odyssée : Course internationale de chiens de traîneau. Prévues sur 3 ans, elle est conduite par une structure privée, et organisée conjointement par toutes les stations et la CCHMV.	Objectif : communiquer sur les grands espaces de Haute Maurienne Vanoise, réunir de nombreux spectateurs et valoriser l'image "respect de l'environnement de qualité". Partenariat avec Ademe, Eco emballage...	F	Jean-Pierre Jorcin	Barbara Filippi
			Événements de Biathlon (nationaux, internationaux, Biathlon Summer Tour).	Objectif : organiser le plus régulièrement possible des événements de niveaux différents, pour développer la notoriété et étendre la saison touristique (le stade international de Biathlon à Bessans possède la licence B qui autorise à organiser des événements internationaux).	F	Marc Konareff	
	Stade de Biathlon	Stade permanent de référence au niveau international, il doit désormais se diversifier pour remplir le planning et devenir un réel outil de développement local	Objectif : accueillir tout au long de l'année des biathlètes (clubs, comités, équipes nationales et étrangères) et diversifier les activités : athlétisme, roller, tir, modélisme.	Nota Bene : la construction du stade a été financée par l'Etat, la Région, le Département, la CCHMV et la Commune de Bessans. Le financement du fonctionnement du stade est transféré de la CCHMV vers la Commune de Bessans dans le cadre d'une convention. Le futur bâtiment sera financé par l'Etat, la Région, le Département, la CCHMV et la Commune de Bessans.	F	Marc Konareff	Barbara Filippi
	Patrimoine	Contribution à la valorisation du patrimoine des différentes communes, et mise en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire	Réalisation de documents et de manifestations culturelles et mise en réseau des musées de Haute Maurienne Vanoise, conseil aux communes en matière de patrimoine (restauration, valorisation, etc.)		F	Jean Bianchi	Jacqueline Jorcin Roch
		Espace Baroque	Espace muséographique intercommunal sur la thématique de l'art baroque. Il accueille chaque saison des expositions temporaires.	Promotion et ouverture de l'Espace Baroque à tous les aspects du patrimoine historique et culturel de la vallée. En saison touristique, l'accueil est assuré par Marie-Françoise Sefsaf.	F		
	Procédures contractuelles : en fonction des projets en cours à la CCHMV, en fonction des programmations lancées par les partenaires Etat, Région et Département, nous nous positionnons pour bénéficier de ces contrats.	Contrat "Stations de Moyenne Montagne"	Objectif : élaborer et mettre en œuvre une stratégie touristique commune. Partenaires : Etat, Région, Département et Europe. Durée : 3 ans mais les objectifs poursuivis s'inscrivent sur le long terme.	3 axes de travail : bien faire ce que nos clients attendent, mieux vendre la destination Haute Maurienne Vanoise et mieux travailler ensemble. Pour plus de détail, rendez-vous pages 4-5 du bulletin d'information n°1 de la CCHMV et sur le site Internet du Contrat Station www.csm-hautemauriennevanoise.fr.	F/I	Marc Konareff	Solène Raffort
		Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir (ORIL)	Objectif : améliorer la qualité du parc d'hébergements touristiques (vacanciers et saisonniers). Partenaires : Région (ou Etat), Département et CCHMV.	Aides techniques et financières aux propriétaires pour la requalification de leurs appartements touristiques de plus de 15 ans. Rendez-vous pages 6-7 du bulletin d'information n°1 de la CCHMV.	I	Jean-Pierre Jorcin	Armelle Devinant
		Autres Contrats possibles	Contrats de Développement en Rhône-Alpes (CDRA), Leader, etc.		F	Marc Konareff	Armelle Devinant
		Programmes transfrontaliers (2007 - 2013)	Projets de partenariats avec des voisins italiens notamment (réflexions sur l'avenir et actions en cours).	Coopération entre Nus et le Festival d'Astronomie de Haute Maurienne Vanoise : diffusion d'information, échanges scolaires... afin de développer leurs structures et festivals respectifs.	F/I	Jean-Pierre Jorcin	Karine Pitton
			Les Hautes Vallées : coopération de 12 collectivités françaises et italiennes de proximité sur des thématiques communes : "Jeunes en action" (mobilisation des jeunes dans la vie locale), "Tourisme pour tous" (accessibilité aux personnes handicapées), connaissance du territoire, rencontres franco-italiennes des scolaires, etc.	F	Jean-Pierre Jorcin	Armelle Devinant	
Sentiers	Voir compétence "protection et mise en valeur de l'environnement".		F	Jean Bianchi	Barbara Filippi		
Agriculture	GIDA	Soutien financier de la CCHMV à l'activité du GIDA. La CCHMV est à l'écoute des agriculteurs par le biais du GIDA et de la commission agricole.		F	Jean Bianchi	Hélène Suiffet	

	Autres activités	Aérodrome	La CCHMV a confié à l'association de gestion de l'aérodrome le soin de gérer cet espace. Des instructeurs enseignent le pilotage, une équipe de bénévoles gèrent l'aérodrome. Journée "portes ouvertes" organisée chaque année.		I	Apollon Mestrallet	Armelle Devinant	
		Etudes aménagement zones d'intérêt communautaire	Exemples : maison de retraite, centre médical, centre commercial...	Non opérationnel à ce jour.		-	-	-
		ORAC ORC	Procédures visant à développer le commerce. A l'initiative des commerçants au sein d'associations. Non opérationnel à ce jour.			-	-	-
		Implantation Relais Tel et TDF	Réalisé			I	-	-
Actions ponctuelles menées pour le compte des communes adhérentes	Gestion administrative et financière de certains projets, appui technique dans certains cas. Quelques exemples.	Zone agricole de Bonneval	Projet de la Commune de Bonneval d'aménager une zone agricole. La CCHMV est maître d'ouvrage de l'opération. Partenaires : Europe, Etat, Région, Département, Agence de l'Eau. Coût total : 5,5 millions d'euros HT. Subventionné à 80%.		I	Marc Konareff / Elisabeth Blanc	Armelle Devinant	
		Chemins du Passage	Réhabilitation du petit patrimoine sur Lanslebourg et Termignon : chapelle, lavoir, oratoire... La CCHMV est maître d'ouvrage, chaque Commune apporte un fonds de concours financier.		I	Les Maires	Armelle Devinant	
		Entrée / Sortie de villages	Initiée dans le précédent Contrat Station, cette action arrive en phase de réalisation. Signalétique d'image et d'information à l'entrée des villages. Subventionné dans le cadre du présent Contrat Station.		I	Jean Bianchi	Barbara Filippi	
		Monolithe	Aménagement du site du Monolithe concerté avec les Communes d'Aussois et Sollières Sardières et le Parc national de la Vanoise. Remise en état, protection et mise en valeur touristique (sentiers, signalétique, information, gestion des parkings...).		I	Apollon Mestrallet	Barbara Filippi	
		Glacier du Sommeiller (Bramans)	Point noir environnemental, la CCHMV contribue à sa remise en état en menant la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de ce site.		I	Michel Melquiott	Barbara Filippi	
Protection et mise en valeur de l'environnement	Gestion des déchets	Collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables	La CCHMV est chargée de l'enlèvement et de l'évacuation des ordures ménagères (contrat avec un prestataire privé : Société Nantet en 2005-2010). Collecte des emballages ménagers recyclables par le SIRTOM Maurienne (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères).		F	René Filliol	Hélène Suiffet	
		Traitement	La CCHMV confie par délégation le traitement de l'ensemble des déchets (ordures ménagères, recyclables, ferraille, non incinérables, inertes, etc.) au SIRTOM Maurienne.					
		Déchetterie	Construction de la déchetterie de Haute Maurienne Vanoise par la CCHMV en 1996. Gestion et fonctionnement assurés au quotidien par la CCHMV. Gardien : Patrick Bertho.					
		Collecte des cartons des professionnels et des encombrants	Afin d'inciter les habitants à évacuer les cartons et les encombrants (machines à laver, canapés, etc.) via la déchetterie, la CCHMV propose une collecte en porte à porte (service à destination des personnes sans moyen de transport ou habitant loin de la déchetterie). Mission assurée par Patrick Bertho secondé par Marcel Beltramo (saison 2005).					
		Evacuation des carcasses	La CCHMV organise deux fois par an l'évacuation des carcasses (voitures, matériel agricole, etc.). Renseignements et inscriptions auprès des mairies.					
	Projet de centre de stockage des déchets inertes (non recyclables non polluants)	En lien avec le SIRTOM Maurienne, la CCHMV et les communes vont étudier la possibilité de construire et gérer un centre de stockage des déchets inertes en Haute Maurienne Vanoise.		-				
Sentiers	Entretien, balisage, sensibilisation	Objectif : améliorer la qualité de l'offre de sentiers de randonnée et maintenir un réseau d'itinéraires homogène.	Entretien, balisage et sensibilisation des randonneurs au respect de l'environnement par les 4 agents de l'environnement (Equipe de la saison 2005 : Pierre Campan, Eric Personnaz, Gilles Richard et Laurent Vincendet) encadrés par un technicien de l'ONF.		F	Jean Bianchi	Barbara Filippi	
Contrat de Rivière	Le 1 ^{er} Contrat de Rivière, piloté au niveau de la Maurienne, a permis aux communes de bénéficier de subventions notamment pour l'aménagement des berges de l'Arc. Un second Contrat de Rivière est à l'étude. La CCHMV y sera associée étant entendu que chaque commune portera ses propres projets.		F	Marc Konareff	Hélène Suiffet			
Logement, cadre de vie et action sociale	Contrat Etat Région Département	Contrat Enfance Jeunesse, Contrat Temps Libre et Mission locale jeunes de Maurienne	Objectif : améliorer la mobilité, l'information, l'accueil et les systèmes de garde, l'accompagnement des projets jeunes, favoriser l'intégration des jeunes dans la vie locale, les rencontres intergénérationnelles, la prévention et l'accès aux soins, etc. Partenaires : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Département, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.	Mission de la coordinatrice : animer le comité de pilotage, mettre en œuvre les actions, créer du lien entre les habitants de notre vallée, coordonner tous les acteurs de cette politique jeunesse. Réservez lui le meilleur accueil et engagez vous auprès d'elle pour réussir notre projet Jeunesse !		F	Apollon Mestrallet	Jane Bourcier
	Actions envers la population	Chaque année, la CCHMV offre un colis de Noël à toutes les personnes de 75 ans et plus, organise un repas des aînés pour les personnes de 60 ans et plus, offre un spectacle aux enfants des écoles primaires et apporte son soutien financier au Collège La Vanoise.			F	Apollon Mestrallet	Michèle Huart	
	Consultance architecturale	Depuis de longues années, Jean Jo VERDET sillonne notre haute vallée pour le compte de la CCHMV et rencontre les propriétaires qui souhaitent être conseillés sur leurs projets architecturaux. Sans se substituer aux architectes, il apporte des idées, aide les propriétaires à optimiser leurs choix de travaux, contribue à l'esthétique des architectures locales et son coup de crayon en dit plus long qu'un grand discours !			F	Marc Konareff	Michèle Huart	
Transports	Ski Bus	La CCHMV met en place, coordonne et finance le service Ski-Bus à hauteur de 120 500 € (2004/2005). Les communes (y compris Aussois) participent pour 25 200 € en complément.			F	?	Hélène Suiffet	
	Ecoles primaires	Enveloppe budgétaire aux écoles primaires pour leurs déplacements dans le cadre des activités sportives et culturelles : 14 euros / enfant scolarisé.						
Centre de secours	-	La CCHMV assure l'entretien des bâtiments et participe au financement du fonctionnement annuel du centre de secours. Pour répondre à des besoins croissants, des travaux d'agrandissement du bâtiment sont prévus dans les 3 ans à venir et seront financés pour moitié par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et par la CCHMV.			F / I	Yvon Claraz / Jean-Pierre Jorcin	Armelle Devinant	
Pour assurer la mise en place des actions ci-dessus, la CCHMV dispose d'un service administratif et financier : comptabilité, préparation et suivi du budget, gestion du personnel, recherche et suivi des subventions, gestion des marchés publics, etc.					F	Marc Konareff	Armelle Devinant, Alice Favre, Michèle Huart	

COMMENT FONCTIONNE LA CCHMV ?

> Le Conseil de Communauté décide

Composé des délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, le Conseil de Communauté vote le budget, mène les réflexions et délibère, c'est-à-dire qu'il prend les décisions. Il se réunit 6 fois par an en moyenne et aussi souvent que nécessaire (au moins une fois par trimestre).

Les délégués du Conseil de Communauté de Haute Maurienne Vanoise		
Communes	Titulaires	Suppléants
Bonneval-sur-Arc	Marc KONAREFF Pierre PERSONNAZ	Stéphane ANSELMET
Bessans	René FILLIOL Gilbert TRACQ	Pascal BISON Jean-Pierre CIMAZ
Lanslevillard	Jean BIANCHI Mireille LECARME	Christian ANGLAY Marcel BISON
Lanslebourg Mont-Cenis	Jean-Pierre JORCIN Cécile BURDIN	Jacques FINIELS Gilbert PILLOUD
Termignon-la-Vanoise	Alain PEAQUIN Patrick CHAUSSONNET	Jean-Michel ARNAUD Nadine GRAND
Sollières-Sardières	Apollon MESTRALLET Laurent POUPARD	Artus FOSSE
Bramans	Yvon CLARAZ Elisabeth BLANC	Gérard SIMON

> Le Président exécute

Le Président, actuellement Marc KONAREFF, est l'organe exécutif de l'établissement. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil de Communauté. C'est l'ordonnateur des dépenses (il valide les ordres de paiement), il prescrit l'exécution des recettes et il a délégation du Conseil pour certaines décisions.

> Le Bureau seconde le Président

Le Bureau est composé du Président (Marc KONAREFF), de 3 Vice-Présidents (Elisabeth BLANC, Laurent POUPARD, Apollon MESTRALLET) et d'autres membres (Jean BIANCHI, René FILLIOL, Patrick CHAUSSONNET, Jean-Pierre JORCIN, Alain PEAQUIN, Yvon CLARAZ). Les Vice-Présidents et les autres membres sont élus par le Conseil de Communauté. En cas d'empêchement du Président, les Vice-Présidents, par délégation, assurent les fonctions du Président. Le Bureau est parfois amené à conduire des réflexions préalables aux réunions du Conseil de Communauté.

> Les Commissions thématiques réfléchissent et proposent des actions

Composées d'un Président, d'élus communautaires (chaque commune est représentée dans toutes les commissions), d'un technicien de la CCHMV, et parfois d'élus municipaux et de professionnels compétents des secteurs concernés, les commissions mènent les réflexions sur diverses thématiques et préparent des propositions d'actions à soumettre au Conseil de Communauté.

Exemples de commissions : promotion, transports, environnement, action sociale, patrimoine, etc.

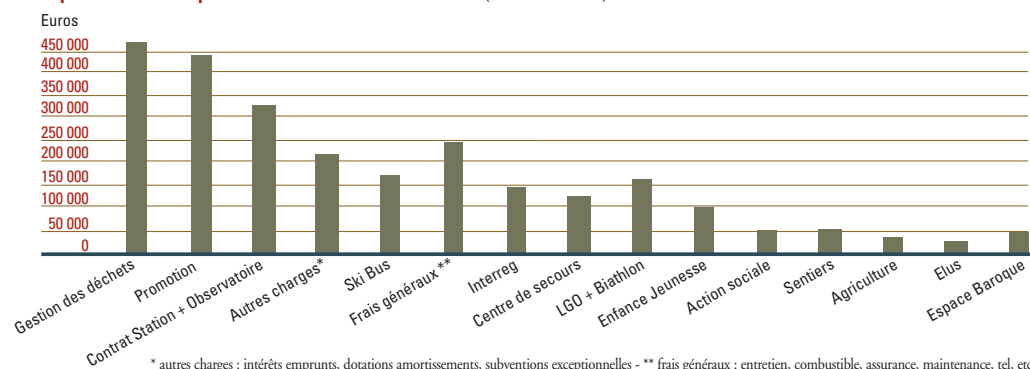
> Le personnel de la Communauté de Communes aide à la réflexion et met en œuvre

Le personnel, appelé aussi "les techniciens", apporte les éléments d'aide à la réflexion aux commissions et met en œuvre les décisions prises en Conseil de Communauté.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2005 DE LA CCHMV

Le budget d'une collectivité locale est composé d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2005 (Personnel inclus)



* autres charges : intérêts emprunts, dotations amortissements, subventions exceptionnelles - ** frais généraux : entretien, combustible, assurance, maintenance, tel, etc.

Recettes de fonctionnement 2005

Impôt	1 178 000 €
Taxe Ordures Ménagères	466 477 €
Contrat Station	191 470 €
Dotations	171 574 €
Promotion	153 650 €
Excédent antérieur reporté	133 523 €
Autres (biathlon, ski bus, sentiers, INTERREG, frais généraux...)	164 419 €
TOTAL	2 459 113 €

Budget d'investissement 2005

Sources de dépenses et de recettes	Dépenses 2005	Recettes 2005
Opérations menées pour le compte des communes*	1 601 600 €	1 601 600 €
Investissements liés aux compétences de la CCHMV	272 200 €	291 430 €
Procédures contractuelles en cours	130 220 €	40 415 €
Non affecté (emprunts, achats, Fonds de Compensation de la TVA, amortissements...)	169 332 €	239 907 €
sous-total	2 173 352 €	2 173 352 €

* Détail des opérations concernées :

Zone agricole de Bonneval	1 000 000 €	1 000 000 €
Aménagement du site du Monolithe	123 200 €	123 200 €
Aménagement du site du Sommeiller	75 400 €	75 400 €
Chemins du passage- Lanslebourg	362 000 €	362 000 €
Chemins du passage- Termignon	41 000 €	41 000 €
sous-total	1 601 600 €	1 601 600 €